

Paiement des frais de scolarité de la session de renforcement en langue arabe

Septembre 2021 (En présentiel & En ligne)

Les frais de scolarité de la session de renforcement en langue arabe s'élèvent à **800€**.

Session de renforcement 2021 : Les frais de scolarité de la formation de renforcement 2021 doivent être payés **en intégralité** au plus tard **avant le 15 août 2021**.

Tout stagiaire n'ayant pas acquitté le paiement aux dates indiquées verra son inscription annulée et sa place attribuée à un autre candidat

Les modalités de paiement sont, selon le pays, les suivantes :

- Paiement par virement bancaire (RIB / IBAN à télécharger), en notant que tous les frais bancaires sont à la charge de l'expéditeur : Liban & Jordanie.
- Paiement par chèque en euros (€) à l'ordre de l'Institut Français du Proche-Orient (IFPO) : Liban uniquement.

Attention ! Les versements en liquide Euros (€) ne sont pas acceptés ! De même, il n'est pas possible de payer par carte de crédit.